

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 35

Artikel: Les militaires au cours de littérature
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-202598>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, La Chaux-de-Fonds.

Montreux, Ger 1^{re}, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements d'ent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les militaires au cours de littérature.

M. Louis Dupraz, directeur de la Bibliothèque cantonale, vient de publier sur cette institution une remarquable étude historique¹, qui n'a rien de la sécheresse assez commune à ces sortes de travaux, mais qui est, au contraire, pleine de saveur. Dans un chapitre consacré à la description des anciens locaux de la Bibliothèque, l'auteur rappelle que le plus vaste de ceux-ci servit pendant des siècles aux cérémonies académiques et que des voix illustres s'y firent entendre. C'est là que parlèrent, entre autres, Sainte-Beuve, Vinet, Monnard, le grand poète polonais Mickiewicz, J. Porchat, Juste Olivier, Mélégar, Eugène Rambert, Pascal Duprat, Emile Souvestre. Le récit d'une de ces séances solennelles nous a été laissé par François Mary-Lafon.

En 1847, le 9 novembre, écrit M. Dupraz, le Conseil d'Etat adressa un appel au professeur Mary-Lafon, à Paris, et lui offrit l'enseignement de la littérature française à l'Académie. Le nouvel élu prononça sa première leçon le 22 décembre. Le récit qu'il nous a laissé de ses débuts renferme des détails piquants, dont quelques-uns nous paraissent exagérés, mais qu'il n'est pas sans intérêt de rappeler ici.

« Je partis donc pour Lausanne et, quatre ou cinq jours après mon arrivée, fis l'ouverture de mon cours². On m'avait laissé jusque-là dans une ignorance absolue de la situation. Un quart d'heure avant de monter en chaire, le vice-président du Conseil de l'Instruction publique, un digne et excellent homme, dont les manières simples et la bonne humeur révélaient un bon sens admirable et beaucoup de cœur, M. R. Blanchet, me prit à part et me dit :

« — Il faut que je vous prévienne, un peu tard peut-être, mais nous n'avons pas osé le faire plus tôt, de peur de vous empêcher de venir, de ce qui se passe ici. Indépendamment de la guerre du Sonderbund contre les Jésuites, qui vient d'être si heureusement terminée, il y a, dans le canton de Vaud, une autre guerre religieuse contre les méthodistes, que nous appelons, nous, *mômiers*. Le gouvernement a été forcé d'interner dans leur commune d'origine une cinquantaine de pasteurs dont les enfants vous attendent dans la salle, dans des dispositions que vous devinez sans peine. Presque tous les étudiants appartiennent au parti contraire. Les chefs mêmes de ce parti leur donnent le signal de l'opposition, et je dois vous avouer que, depuis le départ de Sainte-Beuve, ils ont repoussé tous les professeurs que nous avons nommés.

« — Diable ! lui répondis-je, vous auriez dû me prévenir plus tôt !

« — Nous n'avons pas osé ; mais il y a dans ce moment à Lausanne, un millier de soldats qui regagnent leurs foyers, et nous allons en mettre quelques centaines pour vous soutenir dans la grande salle.

« — Gardez-vous en bien ! C'est un duel con-

tre les étudiants et vos ennemis, et moi ; j'entends le soutenir seul. Bien qu'un peu tardif, du reste, merci de l'avis.

« Sachant dès lors à quoi m'en tenir, j'entre dans la salle, bondée jusqu'aux derniers bancs. Quelques uniformes de l'armée fédérale apparaissent çà et là dans la foule. Les étudiants, formant une masse compacte, occupaient, comme une avant-garde, le devant de la chaire. Un rapide coup d'œil, jeté de ce côté, ne me laissa aucun doute sur leurs intentions.

« Le recteur³, un vieillard à figure sournoise, à l'œil faux et au ton mielleux, me présenta aux étudiants dans un discours à deux tranchants qui pouvait se traduire ainsi : « Le gouvernement que nous détestons a fait un meilleur choix cette fois-ci : le professeur que je vous présente a des titres littéraires ; il est connu, mais ce n'est pas une raison pour l'épargner ; au contraire ! car la confiance que lui témoignent nos adversaires ne le rend que plus dangereux. »

« Après cette petite homélie méthodiste, il m'invita gracieusement à monter en chaire, et son sourire adressé aux étudiants semblait leurs dire : A vous, maintenant !

« Je commençai par un remerciement des plus ironiques adressé au recteur ; je lui dis, à mots couverts, mais transparents pour tout le monde, que je l'avais parfaitement compris et que sa recommandation muette ne m'effrayait pas. Me tournant ensuite vers l'auditoire, que ce début paraissait étonner et intriguer un peu, je fis mon discours d'ouverture avec une bravoure qui ne fléchit pas jusqu'au bout... Je me laissai aller à mon sujet comme au courant de l'un de nos fleuves et j'entraînai l'auditoire avec moi. Une faible tentative d'opposition se produisit vers le milieu de mon discours, toute la foule protesta. Je n'avais rien entendu, et continuant avec la chaleur de l'inspiration, je calmai du geste les applaudissements. J'avais écrit sur une carte de visite la division de mon discours ; dans le feu du débit, je l'avais oubliée ; mais je n'avais pas besoin de ce repère et j'arrivai au port, énergiquement salué par les applaudissements de l'assemblée, des membres du gouvernement et des étudiants eux-mêmes.

« L'entente ne fut pas longue à s'établir entre le professeur et l'auditoire. Dès la deuxième leçon, celui-ci était conquis, et, à partir de ce moment, il y eut des deux parts sympathie et confiance réciproques. Lausanne étant un peu sur le passage de l'Europe, il m'arrivait parfois d'illustres auditeurs, touristes égarés dans les neiges, diplomates en course, savants étrangers, messagers de Rome filant comme un trait sur Fribourg. Vers le commencement de janvier, j'eus le plaisir de voir devant moi, sur les bancs, le grand révolutionnaire italien Mazzini, qui avait à Lausanne un petit état-major commandé par M. de Boni et une imprimerie clandestine. On me le montra, et, la première fois qu'il vint à mon cours, je m'amusai, à pro-

pos de la République de Salente, de Fénélon, à tourner en ridicules les rêves de nos utopistes modernes. Dans son groupe, on ne me comprit pas, mais le sourire qui éclairait sa figure fine et spirituelle m'apprit bientôt que je ne parlais point à un sourd. »

Au pays de Vallais.

Une noce à Savièze.

L'autre jour, on célébrait une noce au village de Savièze, ce nid d'artistes et ce berceau du fameux Muscat.

Après un plantureux repas, où la viande salée et la traditionnelle « râclotte » firent les frais, copieusement arrosés du jus d'octobre, l'on se mit à danser et tout le monde tapa si bien des pieds que la compagnie toute entière, défonçant le plancher, roula dans la cave.

Le beau père tomba sur un baquet de choucroute et en fut quitte pour un bain de siège forcé et un peu salé ; la fiancée défonça le tonneau de « piquette » ; la contrebasse alla s'abîmer sur un fromage séculaire qui roula en poussière.

Les femmes sortirent en rampant et à la façon des écrevisses, de dessous les décombres ; les hommes, pour se remettre de la peur, continuèrent la noce jusqu'au lendemain. Quant aux mariés, ils en rient encore sous les couvertures.

GERMAIN D'ORMONA.

Le cocher de Monte-à-regret. — On nous écrit :

« Je descendais la route de Chailly. Devant le Pénitencier, je m'arrêtai, à la vue de la voiture cellulaire qui amenait un nouveau pensionnaire à M Favre.

Un paysan regardait, comme moi, cette triste arrivée.

— Hein, mossieu, me fait-il, si le cocher de cette voiture n'avait que les bonnes-mains pour vivre, y mangerait pas du pain tous les jours. Croyez-vous pas ?

Simple question. — Quelle différence y a-t-il entre une machine à coudre et une machine à vapeur ?

Compassion. — Deux chars lourdement chargés de pierres gravissaient une forte pente. Les chevaux étaient harassés.

Arrivés au milieu de la montée, un des conducteurs dit à son camarade : « Nos chevaux sont éreintés ; y peuvent plus en avant »

— Eh bien, voilà justement une pinte, allons boire un demi.

La batteuse.

Près de la petite rivière,
La batteuse ronfle, et je vois,
Dans un nuage de poussière,
Des êtres nu-tête et sans voix.

Ce sont les hommes du village
Battant la dernière moisson,
— Car les fléaux sont d'un autre âge
Et l'on n'entend plus leur chanson. —

Là, vers la machine géante,
Sans trêve, ils pressent leur butin,
Comme dans la gueule béante
D'un monstre pressé par la faim.

¹ La Bibliothèque cantonale et universitaire à Lausanne. Notice historique par LOUIS DUPRAZ, directeur. — Lausanne, imprimerie Ch. Viret-Genton, 1905.

² Le sujet choisi pour le cours de Mary-Lafon était : « De l'influence de la Réformation en général, et des écrivains suisses sur la littérature française au XVIII^{me} siècle. »

³ M. Dufournet.